



Vendredi 27 mars 2020

## Lettre ouverte au ministère de l'économie



Mesdames, Messieurs du Ministère de l'Économie et des Finances,

Le confinement et la nécessité de respect des gestes barrière dans le cadre de la lutte nationale contre la propagation du coronavirus a bouleversé ou supprimé l'activité économique des quelques 13 millions de travailleurs indépendants.



Il demeure à ce jour un flou artistique très angoissant pour les travailleurs indépendants dont la trésorerie est en règle générale la plus fragile :



- La caisse d'assurance maladie renvoie dans leurs cordes de nombreux travailleurs indépendants pour les indemnités journalières.
- Nos contrats de prévoyance, pour ceux qui en ont, ne stipulent pas dans leur de clause « épidémie » et nous ne serons pas aidés pendant toute cette période d'inactivité qui se profile pour ces prochains mois.
- Pour le fond de solidarité de l'Etat, le calcul de la période sur laquelle le Chiffre d'affaires doit justifier une baisse de 70% se fait sur tout le mois de Mars alors que les activités libérales des travailleurs indépendants ont continué jusqu'au 15 Mars.



Il est donc nécessaire de revoir cette notion de prorata pour la disposition de chiffre d'affaires relatif au mois de mars 2020 puisque l'impact économique a débuté le 16 mars.”



D'autre part, ce fond d'indemnisation sera-t-il renouvelable en Avril et en Mai ?



Notre pays a la chance de compter beaucoup de travailleurs indépendants, de très nombreuses petites entreprises. Ceux-ci contribuent à l'économie en se pliant à un niveau de taxation très élevé.



Il est vital pour l'économie de la nation de leur venir en aide dès maintenant avec des dispositifs immédiats et non avec des critères dont nous ne savons pas s'ils pourront être appliqués.

La contribution économique des travailleurs indépendants préserve depuis toujours la fraternité de notre devise républicaine, les millions de travailleurs indépendants espèrent que cette fraternité leur soit appliquée en retour.



Nous vous remercions de bien vouloir, à réception de ce courrier, nous tenir informés des prises de décisions nous concernant, nous les travailleurs indépendants, par le biais des associations et syndicats signataires pour que nous puissions en retour rassurer nos adhérents et confrères.

Nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs du Ministère de l'Économie et des Finances, à notre entier dévouement et nos sentiments les meilleurs.



Les présidentes et présidents des organisations signataires